



DOSSIER INSCRIPTION

Bébé nageur

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX :

NOM :

NOM :

PRENOM :

PRENOM :

N° téléphone :

N° téléphone :

Mail :

Mail :

RENSEIGNEMENTS ENFANT(S) :

NOM :

PRENOM :

AGE : DATE DE NAISSANCE :

NOM :

PRENOM :

AGE : DATE DE NAISSANCE :

NE PAS REMPLIR

DOCUMENTS A FOURNIR:

- ☐ Règlement intérieur
- ☐ Autorisation droit à l'image
- ☐ Photocopie des vaccins

HISTORIQUE ABONNEMENTS

Bébé nageur

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :

ABONNEMENT n°... :

Le : / /

Forfait :

Tarif :

Mode : CB / CHQ / CHQ ANCV / ESP

Chq n°1 :

Chq n° 2 :



Autorisation de droit à l'image Mineur(e)

Je soussigné(e),

..... représentant légal de

autorise l'association Aqua Nat' Juvignac à utiliser son image, ainsi que la mienne captée dans le cadre des activités de l'association dans les conditions suivantes :

La réalisation des photos / vidéo par les responsables légaux sont autorisées. Cependant nous comptons sur votre savoir vivre et votre bienveillance pour ne pas prendre en photo un autre bébé/parent, ni de le publier sur les réseaux, merci de cibler votre enfant uniquement lorsque que vous prenez des photos/vidéos. Nous comptons sur votre civisme pour communiquer entre adhérent afin qu'aucun différent ne soit réalisé. Dans le cas contraire nous serons dans l'obligation de supprimer définitivement la possibilité de prendre des photos lors des séances de bébé nageur.

1. Usage interne au club Aqua Nat' Juvignac :

Utilisation des photos/vidéos à des fins internes, ou par les adhérents telles que :

- Affichage au sein du club (ex : photo à l'accueil/vestiaire)
- Envoi de photos sur les groupes WhatsApp du club

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

2. Diffusion sur les réseaux sociaux et supports de communication :

Publication des photos/vidéos illustrant les activités de l'association sur les supports suivants :

- Réseaux sociaux officiels (Facebook, Instagram)
- Site Internet de l'association
- Brochures, flyers ou autres supports de communication

Dans le but de partager la vie associative et promouvoir les activités du club.

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Cette autorisation est donnée à titre gratuit, sans limitation de durée, et sans contrepartie financière. L'association s'engage à respecter la vie privée des enfants et à n'utiliser que des images valorisantes, dans le respect de leur dignité.

Nous ne pouvons être tenu responsable de la réalisation et l'utilisation de photos par un tiers. Nous comptons sur votre savoir vivre et votre bienveillance pour le respect de l'image d'autrui.

Fait à : Le :

Signature du représentant légal :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

REGLEMENT INTERIEUR BEBES NAGEURS

Conditions d'admission

Age minimum : 4 mois avec 2^{ème} vaccin DTcoq polio
(les vaccins obligatoires pour la vie en collectivité)
Age maximum : 3 ans au jour de l'inscription

Cotisations

Les forfaits achetés sont valables 1 an de date à date, toutes séances non effectuées à la date de fin de validité seront perdues (soyez vigilants au moment d'acheter le forfait). Aucun remboursement ni report ne pourra être effectué (seul les reports médicaux sont tolérés sous justificatif médical, dans un délai maximal d'un mois)

Tenues :

Les bébés doivent être équipés de couches qui vont dans l'eau, avec un maillot par dessus. Les parents doivent être également en maillots type boxer ou slip de bain pour les hommes (pas de shorts de bain), maillot 1 ou 2 pièces pour les femmes (pas de combinaison, burkini ou autre). Ce code vestimentaire est obligatoire, même pour un parent qui ne souhaite pas rentrer dans l'eau, pour des raisons d'hygiène. Prévoir une serviette, et des tongs pour l'accompagnant.

Fonctionnement :

Les cours ont lieu selon le planning en vigueur (disponible à l'accueil d'anj ou sur le site internet)
Les cours se réservent via résamminute avec une visibilité de 15 jours passant. Toute annulation de séance doit se faire dans un délai de 12h00 avant la séance réservée. Passé ce délai, la séance sera décomptée automatiquement, sans remboursement possible.

ANJ se réserve le droit d'annuler un cours pour manque de participant (2 ou moins) ou pour une raison indépendante de notre volonté. Dans ce cas, la séance sera recreditée automatiquement aux personnes qui avaient réservé.

Le bébé doit être accompagné d'un parent (1 adulte par bébé minimum, 2 maximums).

Le bébé est sous la responsabilité du parent, le MNS est là pour accompagner, guider et vous donner des conseils et exercices, mais le bébé doit forcément être accompagné d'un adulte dans l'eau.

Le matériel ne peut être utilisé qu'en présence et sous surveillance du MNS. L'entrée dans le bassin peut se faire uniquement lorsque le maître nageur a donné son autorisation.

ANJ n'est pas responsable des affaires dans les vestiaires et tables à langer. Des casiers sont mis à disposition, vous êtes libres de prendre un cadenas pour les utiliser.

Merci de bien vouloir jeter les couches et autres dans les poubelles à votre disposition.

Il est interdit de manger dans les vestiaires et au bord du bassin, pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Cependant vous êtes les bienvenues pour utiliser l'espace commun à l'accueil si vous souhaitez donner à manger à votre bébé à la fin du cours. (selon horaires d'ouverture).

Pour votre confort, la température de l'eau est de 32 ° et est contrôlée régulièrement par L'ARS qui veille à la bonne conformité des traitements.

fait leà

lu et approuvé et signature